

**COMITE SYNDICAL DU 11 MAI 2023
PROCES VERBAL**

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du Comité du 30 mars 2023

Compte-rendu des décisions du Bureau (consultable sur le site internet du SIAC)

Compte-rendu des décisions de Mme la Présidente

Agenda

Informations diverses

- Présentation du diagnostic sur la desserte ferroviaire du Chablais par le Cabinet SMA,
- GEOPARC MONDIAL UNESCO du CHABLAIS : Présentation du projet des espaces muséographiques,
- GEOPARC : compte rendu de la commission GEOPARC du 25 avril 2023.

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle ASNI-DUCHENE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Comité du 30 mars 2023

Le compte-rendu du Comité du 30 mars 2023 est validé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Bureau

- Bureau du 26 avril 2023
 - D13-AVRIL2023 - Attribution du marché 2023-001 concernant les travaux de reprise du torrent de La Fiolaz à sa confluence avec la Dranse d'Abondance
 - D14-AVRIL2023 - Délibération autorisant la Présidente à solliciter les subventions pour l'opération sur le torrent de la Fiolaz à Châtel auprès du Conseil Départemental
 - D15-AVRIL2023 - Avenant n°1 au marché public 2021-019 « Elaboration du plan pluriannuel de gestion de la végétation rivulaire du bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique » (fiche action B1-7 du contrat de rivières)
 - D16-AVRIL2023 - Demande d'aides pour l'action A3.1-1 du contrat de rivières portant sur le suivi de la qualité des eaux superficielles : « Réduction des pollutions industrielles – diagnostic sur les rejets micropolluants de la Basse Dranse »)
 - D17-AVRIL2023 - Attribution de l'accord-cadre 2023-003 - Assistance à la mise en œuvre du Projet Agroenvironnemental et Climatique du Chablais

Compte-rendu des décisions de Mme la Présidente

• 2023

- 18_2023 – Impression des supports de présentation PAEC 2023
- 19_2023 – Impression des supports de communication Géoparc pour la malle pédagogique
- 20_2023 – Impression des supports de communication de la Semaine du Géoparc 2023
- 21_2023 – Partenariat à l’occasion des rencontres de l’alimentation durable dans le Chablais 2023
- 22_2023 – Convention de stage pour un étudiant en stage de fin d’étude pour la réalisation d’un inventaire des géopatrimoines des communes
- 23_2023 – Étude du fonctionnement de la passe à poissons de Vongy sur la Dranse, Phases 1,2 et 3
- 24_2023 – Animation de stand du Géoparc dans le cadre des événements Printemps des Coquelicots et Festiléman
- 25_2023 – Animation d’un stand du Géoparc dans le cadre des Mardis du Géoparc
- 26_2023 – Achat de matériel informatique
- 27_2023 – Accompagnement à la mise en œuvre du transfert de compétence GEMAPI au 1er janvier 2024 pour le volet ressources humaines
- 28_2023 – Publipostage de 400 courriers dans le cadre du projet « Doter les forêts du Chablais de documents de gestion »
- 29_2023 – Commande de 3 téléphones portables pour les services du SIAC et abonnements
- 30_2023 - Signature des conventions de droit de passage et d’occupation temporaire pour travaux portant sur l’entretien de la partie aval du Brevon

Agenda

2023		
Comité	Jeudi 11 mai à 18h	Espace Tully
Bureau	Mercredi 31 mai 9h30	SIAC
Comité	Jeudi 22 juin à 18h	Espace Tully
Bureau	Mercredi 28 juin 9h30	SIAC
Bureau	Mercredi 19 juillet 9h30	SIAC
Conférence des Maires	Samedi 25 novembre matin	Salle du Baron à Montriond

Informations diverses

• Présentation du diagnostic sur la desserte ferroviaire du Chablais par le Cabinet SMA

Dans le cadre de ses compétences statutaires relatives à la participation et à la coordination du schéma multimodal de déplacements ainsi que pour mettre en œuvre le vœu adopté le 16 décembre dernier en Comité Syndical, le SIAC a recours aux services du Cabinet Conseil SMA afin d’élaborer la stratégie ferroviaire pour le désenclavement du Chablais.

Le Cabinet SMA vient de terminer le diagnostic qui aborde les thématiques suivantes :

- Infrastructure ferroviaire,
- Offre et exploitation ferroviaire,
- Demande et adéquation offre – demande,
- Offre multimodale.

Sur chaque thématique, des constats clairs sont formulés.

Au cours de cette séance du comité syndical, le Cabinet SMA a présenté une synthèse de ces éléments.

Sur la base du diagnostic, le cabinet SMA poursuivra sa mission par la rédaction d'un rapport de synthèse stratégique incluant une proposition de plan d'actions de type « feuille de route ».

Ce diagnostic est joint au présent compte rendu ci-après.

Mme la présidente précise que ce diagnostic a été présenté aux Vice-Présidents des EPCI membres du SIAC en charge de la mobilité ainsi qu'aux techniciens concernés.

M. Christophe MUTILLOD confirme qu'en matière ferroviaire, les élus locaux ne peuvent pas grand-chose à court terme face à certaines contraintes techniques anciennes (voltage d'alimentation des motrices dans chaque pays par exemple, gabarit des véhicules...) mais, sur un grand nombre de sujets notamment d'exploitation, nous pouvons intervenir en demandant des améliorations, forts des constats issus du diagnostic que nous avons initié. En outre, pour la Halte de PUBLIER, nous avons pu prouver la faisabilité au regard des horaires d'exploitation du LEX. Il faut donc être vigilant sur nombre de sujets pour corriger les modalités d'exploitation (par exemple les arrêts des bus régionaux).

Mme la Présidente précise que sur la base de ces constats et de la feuille de route permettant de préciser les actions de court, moyen et long terme, nous pourrons faire du lobbying d'autant qu'à ce jour il n'est rien prévu à 2035 alors que les constats actuels sont déjà préoccupants. Des solutions existent pour améliorer l'offre sans forcément doubler la voie actuelle qui n'est pas envisageable dans les prochaines années à venir compte tenu des délais de réalisation pour un tel projet.

Mme la Présidente expose 3 axes de travail :

- la question de la desserte ferroviaire,*
- une offre de service aux EPCI-AOM sur la question des correspondances et de l'intermodalité, pour travailler ensemble sur cette question,*
- une amélioration de l'information sur les offres de mobilité disponibles à l'échelle du Chablais.*

M. James WALKER fait remarquer le coût des transports en commun. Il lui est confirmé que la Halte de PUBLIER figure bien dans la stratégie de désenclavement à l'horizon 2035.

M. Cyril DEMOLIS indique qu'il a bien apprécié l'étude qui fait le point sur la situation du ferroviaire, dispositif tout jeune et déjà saturé en heures de pointe. Un important travail reste à poursuivre sur l'intermodalité qui est en cours de déploiement sur les réseaux en phase de croissance, ceux-ci devant mieux se coordonner encore.

M. Christophe MUTILLOD observe que la ligne du Nord du Léman est plus performante par Lausanne pour un trajet Genève-Valais. Néanmoins, nos voisins helvétiques restent ouverts sur la question du financement des infrastructures au Sud pour boucler la liaison est-ouest, ce qui est à souligner.

Mme la Présidente fait remarquer que l'on peut encore avoir une composition en UM1 (4 voitures passagers) en heure de pointe du LEX, ce qui est très problématique au niveau de la capacité et du confort des usagers. Elle rappelle également la position du Président de la Région AURA qui souhaite une participation plus importante de la Suisse eu égard au transport des frontaliers. Cette demande semble avoir été entendue puisqu'une commande de nouveaux matériels a été annoncée par la Suisse.

- **GEOPARC MONDIAL UNESCO du CHABLAIS : Présentation du projet des espaces muséographiques**

Mme Marie-Pierre BERTHIER, Vice-Présidente du SIAC, a présenté le préprogramme des 3 espaces muséographiques du GEOPARC MONDIAL UNESCO du CHABLAIS en projet ainsi que l'approche scénographique proposée.

Il s'agit du travail réalisé par le groupement La Boite à Histoires/NUUD/L'humain Volontaire, prestataires spécialisés retenus en 2022 pour cette mission, en concertation avec le groupe de travail constitué.

Cette présentation est jointe au présent compte rendu, ci-après.

Mme Isabelle ASNI-DUCHENE souligne avoir apprécié d'être sollicitée dans le cadre de ce projet et confirme l'intérêt de ces propositions qui sont un compromis entre le côté attrayant, les activités ludiques et le contenu scientifique.

- **GEOPARC : compte rendu de la commission GEOPARC du 25 avril 2023**

Le compte rendu joint au présent compte rendu, ci-après, a été présenté en séance. Ont été évoqués le réseau des partenaires, la réévaluation et diverses informations (pédagogie, évènements, projets en cours).

Ce compte-rendu est validé par Isabelle ASNI-DUCHENE déléguée titulaire du SIAC et secrétaire de séance, avec accord pour diffusion.

La secrétaire de séance et déléguée titulaire du SIAC,



Compte-rendu validé par le secrétaire de séance et Géraldine PFLIEGER, Présidente du SIAC avec accord pour diffusion

